



Numéro de l'acte	2018-102-STAL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.2.3

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2018

QUESTION N°2018-102

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Projet de reconversion de la Halle de la Composition – Choix du lauréat – Marché en procédure négocié

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Par délibération n°2017-119-URBMC du 13 novembre 2017, le Conseil Municipal a autorisé l'organisation et le lancement du concours restreint de Maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de reconversion de la Halle de la Composition.

La phase dite de candidature s'est déroulée comme suit :

- Avis de publicité et mise en ligne du Dossier de Consultation des entreprises le 10 janvier 2018
- Date limite de remise des candidatures fixée au 13 février 2018 à 17h
- L'ouverture des plis a été effectuée le 14 février 2018 par les services compétents. 30 candidatures sont parvenues dans le délai imparti et une hors délai. Chaque candidature a fait l'objet d'une vérification administrative
- L'analyse technique a été réalisée par la Commission Technique
- Le Jury de Concours s'est réuni le 20 février 2018 en vue de la sélection des trois candidats, et a proposé l'admission des équipes dont les mandataires sont les suivants : BPLUSB, HART BERTELOOT, TANDEM +
- Le pouvoir adjudicateur s'est conformé à l'avis du jury sur décision n°2018-1530-URBMC du 2 mars 2018.

La phase dite de projet s'est déroulée ainsi :

- Les trois candidats retenus ont été informés par mail en date du 12 avril 2018, les invitant à télécharger le dossier de consultation relatif à la phase projet
- Les projets devaient être déposés pour le mercredi 20 juin 2018 à 12h. Les trois projets sont arrivés dans les délais
- Suite à l'analyse des trois projets effectués par la commission technique, le jury s'est réuni le 12 juillet 2018, et propose la sélection du projet du cabinet d'architecte BPLUSB mandataire du groupement constitué avec VERDI Bâtiment Nord de France.

Il est en outre rappelé que le Conseil Municipal a autorisé par délibération n°2017-119-URBMC du 13 novembre 2017 Madame le Maire à négocier le marché de maîtrise d'œuvre sans publicité ni mise en concurrence, en application de l'article 30 I 6° du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à la majorité (six abstentions), décide :

- D'approuver la proposition du jury et de nommer le lauréat du concours restreint de Maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de reconversion de la Halle de la Composition le cabinet BPLUSB mandataire du groupement constitué avec VERDI Bâtiment Nord de France.
- D'autoriser Madame le Maire à signer le marché issu de la procédure négociée et toute pièce y afférent avec le lauréat du concours.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 19 septembre 2018

Le Maire,




Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2018**

Affiché le 20 septembre 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit le vingt septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 septembre 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Christian DIRIX
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 6 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS est nommé secrétaire de séance.